

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de Follainville-Dennemont se réunira en séance ordinaire à la mairie, salle du conseil municipal

Le 9 avril 2024 à 20 h 30

Salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

- Compte de gestion 2023
- Compte administratif 2023
- Affectation du résultat 2023
- Vote des taux de taxes locales
- Dotations aux écoles année 2024
- Subventions aux associations année 2024
- Participations aux charges intercommunales 2024
- Vote du BP 2024
- Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement
- Création d'un tarif place de spectacle de danse
- Remboursement des frais indûment payés par l'association MARMOT'AM
- Organisation des chantiers de jeunes
- Projet d'implantation définitif d'une antenne relais FREE
- Transfert de propriété du terrain de l'usine d'eau potable cadastré AC 71 à la CU GPSEO
- Convention de gestion de services relevant de la compétence voirie GPSEO
- Présentation rapport d'activité et de développement durable de la CU GPSEO
- Motion de soutien du conseil municipal au département
- Relevé de décisions
- Informations diverses
- Questions diverses

Follainville-Dennemont, le 3 avril 2024

Le Maire

Sébastien LAVANCIER



Mairie de Follainville-Dennemont

2, Place de la Mairie - 78520 Follainville-Dennemont - Tél. : 01 34 77 25 02 - Fax : 01 34 78 53 85 - mairie@follainville-dennemont.fr